



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Nantes, le 15 OCT. 2020

Mission énergie et changement climatique

Affaire suivie par : Julien MOREAU

DREAL RECC 2010-143

Monsieur le président,

Vous avez sollicité mon avis sur le projet de plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Clisson Sèvre Maine agglomération.

Ce projet a été construit parallèlement à l'élaboration du programme local de l'habitat et du plan global de déplacements, traduit son inscription dans votre projet de territoire et a fait l'objet d'une concertation impliquant des acteurs locaux variés. Votre démarche poursuit un engagement initié dès 2013 et je salue l'ambition renforcée de votre stratégie de transition dans cette démarche.

Je note l'ambition de votre objectif de production d'énergies renouvelables approchant 100 % de la consommation locale annuelle. Vous définissez toutefois des objectifs à l'horizon 2050 pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'un facteur trois, en retrait par rapport aux évolutions législatives récentes.

Je propose, pour l'évaluation à 3 ans, d'identifier les leviers vers la « neutralité carbone » et une réduction des émissions d'un « facteur supérieur à 6 » en engageant pour votre territoire un exercice de prospective à l'horizon 2050 afin de compléter votre PCAET. Votre programme pour l'adaptation du territoire au changement climatique pourrait également d'être plus approfondi, en particulier sur les secteurs agricole, forestier et du tourisme.

Vous avez identifié parmi les axes stratégiques de votre territoire le secteur agricole qui représente la majorité des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac préjudiciables pour la qualité de l'air. Les actions que vous présentez laissent une place importante au développement des circuits courts et à la promotion des pratiques agricoles durables.

Je vous invite, pour l'évaluation à mi-parcours, à préciser ces fiches actions en termes de calendrier et de budget, mais également à définir collectivement avec les acteurs du secteur agricole des objectifs opérationnels et suivis sur l'accompagnement des exploitations, la préservation des prairies et des zones humides, les changements de pratique d'élevage et de fertilisation, la préservation de la ressource en eau, le développement du bocage et l'adaptation au changement climatique, en particulier aux périodes estivales prolongées de canicule et de sécheresse.

Sur la mobilité, le document rappelle que les trajets courts représentent plus de la moitié des déplacements. Votre démarche insiste sur le développement des modes actifs (marche, vélo), des transports en commun en lien avec Nantes Métropole et encourage le covoiturage.

Le taux de remplissage des véhicules est décisif pour la réduction des émissions et vous encourage à renforcer votre politique de développement du covoiturage. Il vous appartient d'intégrer ces ambitions dans un plan de déplacements urbains (PDU) à réaliser.

La dispersion de l'habitat dans les territoires périurbains rend plus difficile la transformation des usages de mobilité et une politique d'urbanisme volontariste limitera la consommation d'espace et facilitera l'atteinte de vos objectifs, dans une démarche « zéro artificialisation nette ».

Je vous encourage à approfondir les leviers ci-dessous, issus de la stratégie nationale bas carbone (SNBC), qui devraient vous permettre d'améliorer les objectifs que vous avez établis pour 2050 :

- renforcer la prévention de la précarité énergétique liée au chauffage et à la mobilité, identifier les installations au fuel pour cibler le renouvellement de ces équipements émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques,
- renforcer la coopération avec les communes pour évaluer le potentiel du patrimoine,
- évaluer la facture énergétique du territoire afin de souligner la pertinence des programmes d'économies d'énergie. J'attire aussi votre attention sur l'intérêt d'une évaluation du potentiel de croissance économique et de l'emploi en lien avec la transition énergétique.

Je souligne la cohérence générale du plan d'action et la clarté de présentation des fiches construites en concertation avec les acteurs du territoire, ainsi que la quantification globale de vos objectifs. Une quantification par groupe d'actions permettrait toutefois de mieux appréhender leur contribution à l'atteinte des objectifs. Une évaluation des moyens humains et financiers à mettre en œuvre et des délais estimés faciliterait la priorisation des actions à engager rapidement.

Conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement, le PCAET devra faire l'objet d'un rapport d'évaluation mis à la disposition du public après trois ans d'application.

Mes services (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire et direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique), se tiennent à votre disposition pour préciser l'analyse de votre plan climat et pour vous accompagner dans votre démarche.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.



Didier MARTIN

Monsieur Jean-GUY CORNU
Président de l'agglomération Clisson Sèvre Maine
15 Rue des malifestes
CS89 409
44194 Clisson CEDEX